

CHARTE DE COMMUNICATION

POUR L'USAGE DES LABELS TESTACHATS

Version 2.0



testachats



SOMMAIRE

- INTRODUCTION	3
- QUELQUES RÈGLES IMPORTANTES	4
- REPRÉSENTATION DU LABEL	5
● Structure et taille minimale du label 5	
● Ombre portée 6	
● Représentations autorisées 7	
▶ Maître achat / Beste koop	8
▶ Meilleur du test / Beste van de test	9
▶ Choix vert / Groene keuze	10
▶ Marque la plus fiable / Meest betrouwbare merk	11
- APPLICATIONS	12
● Règles générales 12	
● Messages autorisés faisant référence au label 13	
● Validation préalable de l'utilisation du label 14	
● Utilisation du label en radio 15	
● Utilisation du label en télévision 16	
● Utilisation du label sur les réseaux sociaux, contenu éditorial sponsorisé, publireportage 17	
● Utilisation des marques (logo et nom) Testachats / Testaankoop 18	

INTRODUCTION

Utilisation des labels dans la publicité et la promotion de vos produits et services

Un produit ou un service dont vous assurez la commercialisation s'est vu décerner un label ? Toutes nos félicitations !

Vous souhaitez à présent exploiter ce label pour la promotion de vos produits ou services. Rien de plus simple. Une fois la licence acquise vous avez l'opportunité d'utiliser le label à travers les canaux de communication prévus par votre contrat.

Le présent document a été conçu pour vous aider à intégrer ce label de manière optimale sur vos supports. Vous y trouverez les règles d'utilisation ainsi que de nombreux exemples d'usages autorisés.

Nous vous invitons à communiquer ce document à toutes les équipes susceptibles d'utiliser le label dans leurs communications et de vous assurer que ces équipes aient bien compris

et assimilé les conditions d'utilisation afin d'éviter des communications non-conformes.

Des questions à propos de ces règles d'usage ? Un doute quant à la conformité d'un projet de communication ? **N'hésitez pas à contacter l'équipe des labels (info@label.test-achats.be).**



Quelques règles importantes

- **Le label** ne peut être utilisé qu'après la conclusion d'un contrat de licence
- **Le label** doit toujours être associé au produit ou service pour lequel le contrat de licence a été conclu. Il est donc toujours visuellement accolé au produit
- **Le produit ou le service** associé au label doit toujours être clairement identifiable
- **Le label** ne peut en aucun cas être altéré ou modifié
- **Les éléments verbaux du label** ne peuvent pas être traduits dans d'autres langues que le français et le néerlandais, conformément aux marques enregistrées
- **La marque verbale Testachats / Testaankoop** ne peut pas être dissociée du label. Davantage d'informations à ce propos en page 18
- **L'utilisation du logo Testachats / Testaankoop** n'est pas autorisée
- **Les usages du label** doivent faire l'objet d'une validation par l'équipe label de Testachats. Ce processus de validation est effectué au travers de la plateforme mise à votre disposition : <https://corporate.ta-label.be/>



Structure et taille minimale du label

Le label est disponible en deux versions: MINI et FULL

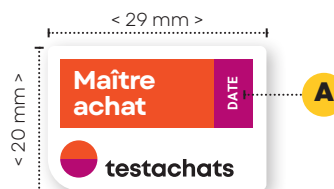
Le label version MINI doit avoir une taille d'impression minimale de 20 mm de hauteur et de 29 mm en longueur.

Le label version FULL comprend des informations relatives au test approuvées par Testachats (nombre de produits testés, segment du service concerné...) et doit avoir une taille d'impression minimale de 31 mm de hauteur et de 40 mm en longueur.

Utilisation online

Pour une utilisation en ligne la taille du label ne peut être inférieure à 230 x 154 pixels pour la version MINI et 230 x 179 pixels pour la version FULL.

LE LABEL VERSION MINI



Legende

A : Date centrée (MM/AAAA)
Police : Roboto font bold*
taille minimum 5 pt.

LE LABEL VERSION FULL



Legende

A : Texte aligné en bas
Police : Roboto font regular*
taille minimum 6 pt.
Maximum 3 lignes info du test

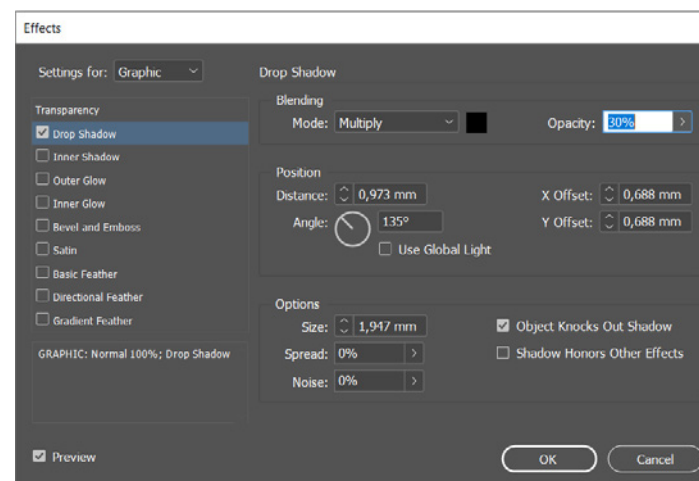
B : Date centrée (MM/AAAA)
Police : Roboto font bold
taille minimum 7 pt.

* Roboto est un Google freefont

Ombre portée

Les labels doivent avoir une ombre portée lorsqu'ils sont sur un fond blanc.

Sur fond de couleur, il ne faut pas mettre d'ombre portée.



Représentations autorisées de la marque

Le label peut être utilisé en français et/ou en néerlandais, dans toutes les variations présentées dans les pages suivantes.

La date du test, de l'étude ou de l'enquête et les informations supplémentaires devront être insérées dans l'espace prévu à cet effet en respectant les instructions mentionnées dans cette « Charte de Communication ».

Maître achat / Beste koop	8
Meilleur du test / Beste van de test	9
Choix vert / Groene keuze	10
Marque la plus fiable / Meest betrouwbare merk	11



Représentation de la marque

Maître achat | Beste koop

Couleurs du label

Les couleurs du label doivent être conformes aux références pantone précisées ci-dessous. Les couleurs telles que reproduites dans le présent document le sont à titre purement indicatif.



CMYK: 0, 84, 97, 0
RGB: 250, 85, 40
PMS: 7417 C
HEX: #fa5528



CMYK: 11, 99, 6, 18
RGB: 190, 0, 110
PMS: 234 C
HEX: #be006e



CMYK: 0, 0, 0, 100
RGB: 0, 0, 0
PMS: Black C
HEX: #000000

LE LABEL VERSION MINI



LE LABEL VERSION FULL

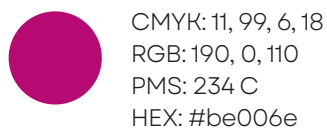
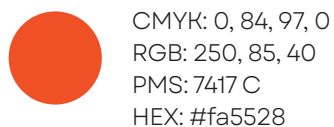


Représentation de la marque

Meilleur du test | Beste van de test

Couleurs du label

Les couleurs du label doivent être conformes aux références pantone précisées ci-dessous. Les couleurs telles que reproduites dans le présent document le sont à titre purement indicatif.



LE LABEL VERSION MINI



LE LABEL VERSION FULL



Représentation de la marque

Choix vert | Groene keuze

Couleurs du label

Les couleurs du label doivent être conformes aux références pantone précisées ci-dessous. Les couleurs telles que reproduites dans le présent document le sont à titre purement indicatif.



CMYK: 32, 4, 96, 16
RGB: 170, 180, 20
PMS: 7744 C
HEX: #aab414



CMYK: 11, 99, 6, 18
RGB: 190, 0, 110
PMS: 234 C
HEX: #be006e



CMYK: 0, 84, 97, 0
RGB: 250, 85, 40
PMS: 7417 C
HEX: #fa5528



CMYK: 0, 0, 0, 100
RGB: 0, 0, 0
PMS: Black C
HEX: #000000

LE LABEL VERSION MINI



LE LABEL VERSION FULL



Représentation de la marque

Marque la plus fiable | Meest betrouwbare merk

Couleurs du label

Les couleurs du label doivent être conformes aux références pantone précisées ci-dessous. Les couleurs telles que reproduites dans le présent document le sont à titre purement indicatif.



CMYK: 76, 61, 0, 0
RGB: 80, 100, 175
PMS: 7455 C
HEX: #5064af



CMYK: 11, 99, 6, 18
RGB: 190, 0, 110
PMS: 234 C
HEX: #be006e



CMYK: 0, 84, 97, 0
RGB: 250, 85, 40
PMS: 7417 C
HEX: #fa5528



CMYK: 0, 0, 0, 100
RGB: 0, 0, 0
PMS: Black C
HEX: #000000

LE LABEL VERSION MINI



LE LABEL VERSION FULL



APPLICATIONS

Règles générales

- Le label doit toujours être représenté avec la référence du produit ou service ayant obtenu le label, accolé à l'illustration du produit ou du service concerné ou de la description du produit ou du service concerné.
- La taille du label ne pourra être supérieure à 25% de la taille de la communication.
Dans le cas d'une communication de taille réduite veillez à la lisibilité du label en respectant les consignes de taille minimale du label figurant en page 5.
- Toutefois, si vous deviez rencontrer des problèmes de lisibilité (malgré les règles décrites dans ce document), veuillez prendre contact avec l'équipe des labels afin de trouver une solution.



Messages autorisés faisant référence au label

Les éléments verbaux qui composent le label, à savoir le titre du label (Maître achat, Meilleur du test, Marque la plus fiable, Choix vert) et Testachats, ne peuvent jamais être utilisés isolément.

Toute communication verbale faisant référence au label doit respecter les formules suivantes :

- « Titre du label » Testachats + label
- « Produit ou service » est « Titre du label » selon Testachats + label
- « Produit ou service » a reçu le titre/label de « Titre du label » + label
- « Produit ou service » a obtenu le titre/label de « Titre du label » + label
- « Produit ou service » (est) élu « Titre du label » + label
- Testachats a décerné le label « Titre du label » au « Produit ou service » + label

- Meilleur « produit ou service » du test de Testachats + label
(attention : uniquement pour le label « Meilleur du test »)
- « Produit ou service » recommandé par Testachats + label

Les résultats des tests ne peuvent pas être utilisés dans les communications. On entend par résultats des tests le score du produit ainsi que les critères et la méthodologie du test. Ceux-ci sont protégés par les droits d'auteur et sont réservés aux membres de Testachats.



Validation préalable de l'utilisation des marques

(Testachats et titre du label : usage verbal et visuel)

Le client soumet les usages des labels pour validation préalable à l'équipe des labels Testachats et veille pour chaque utilisation à respecter les conditions d'utilisation définies dans le règlement d'usage et la Charte de Communication.

Les formats de fichiers autorisés sont :

- Pour les supports écrits : les documents au format pdf.
- Pour les supports radio : le texte écrit du message diffusé en format PDF et l'enregistrement complet du message en format WAV ou MP3.
- Pour les vidéos :
 - La vidéo dans son ensemble au format web, mpeg ou mp4 ou le lien pour les visualiser.

Dans tous les cas les documents soumis doivent permettre d'identifier le produit ou service auquel les labels sont associés.

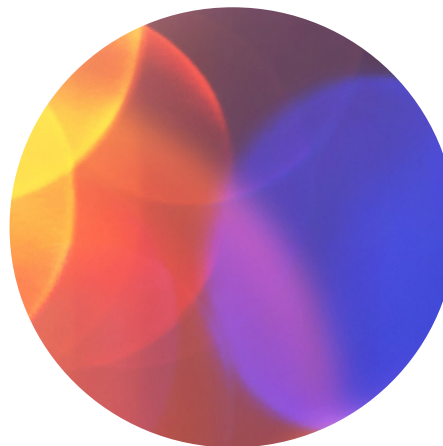


Utilisation du label en radio

Il est autorisé de faire référence oralement au label lors d'une annonce ou d'une publicité radio, mais uniquement en utilisant le vocable suivant :

- « Titre du label » Testachats
- « Produit ou service » est « Titre du label » selon Testachats
- « Produit ou service » a reçu le titre/label de « Titre du label »
- « Produit ou service » a obtenu le titre/label de « Titre du label »
- « Produit ou service » (est) élu « Titre du label »
- Testachats a décerné le label « Titre du label » au « Produit ou service »
- Meilleur « produit ou service » du test de Testachats (attention : uniquement pour le label « Meilleur du test »)
- « Produit ou service » recommandé par Testachats

Chaque publicité radio devra spécifier explicitement le nom du produit ou service médaillé auquel le label se réfère.



Utilisation du label en télévision

Toute référence au label dans le cadre d'une publicité télévisuelle ne peut être faite que par le biais de la représentation graphique du label tel que déposée comme marque.

La représentation graphique du label pourra être accompagnée d'un Voice over, préalablement approuvé par Testachats, avec mention du vocable suivant :

- « Titre du label » Testachats + label
- « Produit ou service » est « Titre du label » selon Testachats + label
- « Produit ou service » a reçu le titre/label de « Titre du label » + label
- « Produit ou service » a obtenu le titre/label de « Titre du label » + label
- « Produit ou service » (est) élu « Titre du label » + label
- Testachats a décerné le label « Titre du label » au « Produit ou service » + label
- Meilleur « produit ou service » du test de Testachats + label (attention : uniquement pour le label « Meilleur du test »)
- « Produit ou service » recommandé par Testachats + label

Et ne pourra être utilisée que lorsque le label apparaît à l'écran.

Pour rappel, le label ne peut être utilisé que pour distinguer le produit ou service pour lequel il a été octroyé.



Utilisation du label sur les réseaux sociaux

Vous devez préalablement soumettre vos projets de messages, posts, tweets, bannerings à l'équipe des labels.

Le label doit toujours être représenté avec le produit ou service ayant obtenu le label, chevauchant l'illustration du produit ou service concerné ou directement à côté de la description du produit ou service concerné.

L'utilisation du label en Google Ads n'est pas systématique et doit faire l'objet d'une demande spécifique. Nous vous invitons à contacter l'équipe des labels à ce sujet.

Contenu éditorial sponsorisé, publiereportage

Toute utilisation du label dans le cadre de contenu éditorial sponsorisé ou de publiereportage n'est pas autorisé.





Utilisation du logo et de la marque Testachats

Seul Testachats a le droit d'utiliser les marques protégées ou d'autoriser leur utilisation par un tiers. Par conséquent, tout usage de ces marques, sans l'autorisation de Testachats, est interdit, ce qui comprend :

- pas de visuel identique ;
- pas de visuel similaire de nature à induire le consommateur en erreur, ou à tout le moins, à entraîner un risque de confusion dans son esprit ;

La seule exception faite est la mention verbale de Testachats (dans la typographie « Roboto » en noir et blanc, voir page 5) pour faire référence au fait que c'est Testachats qui a décerné les labels.



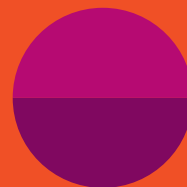
DES QUESTIONS?

Testachats

info@label.test-achats.be

Laurence: +32 490 900 164

Veroniek: +32 492 271 682



testachats